




Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
MINISTÈRE DU TRAVAIL
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SPORTS

INTITULE DU POSTE

**INFIRMIER DIPLOME D'ETAT
(F/H)**

Référence à prendre dans le Répertoire des emplois-types des Administrations sanitaire, sociale, des sports, de la jeunesse et de la vie associative :  (2)

Référence RIME Répertoire Interministériel des Métiers de l'Etat

Domaine fonctionnel : Médical

Métier ou emploi-type : Infirmier (e)

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI

Fiche N° <i>(ne pas renseigner)</i>	Catégorie : Encadrement supérieur <input type="checkbox"/> A X ou B X C <input type="checkbox"/>
Cotation, s'il y a lieu :	Corps et grade : Infirmier diplômé d'Etat contractuel (H/F) Poste vacant : x
Date de mise à jour : (10/2021)	Date de prise de poste souhaitée : 1 ^{er} novembre 2021. 1 poste à 50%

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE

Direction : Institut National de Jeunes Sourds de Paris

Adresse précise du site : 254 rue Saint-Jacques PARIS 75005

DESCRIPTION DU BUREAU OU DE LA STRUCTURE

Missions de la structure (sous-direction, département, mission...) : L'INJS accueille et accompagne ces jeunes conformément à leur plan personnalisé de compensation, comprenant le projet personnalisé de scolarisation et prenant en compte le recours à des moyens spécifiques pour le suivi médical, la compensation du handicap, l'acquisition de connaissances scolaires et d'une formation professionnelle, afin de réaliser leur intégration familiale, sociale et professionnelle.

Il offre un enseignement adapté et met en œuvre un accompagnement médico-social auprès de 250 jeunes sourds de 3 à 20 ans. 1^{ère} institution publique au monde pour les personnes sourdes, créée en 1791, l'INJS est dépositaire d'une riche histoire liée à l'importance de ce qui s'y est déroulé pour l'éducation des sourds et la considération envers l'Abbé de l'Épée.

Ses missions sont décrites dans le décret du 26 avril 1974, relatif à l'organisation et au régime administratif et financier des instituts nationaux de jeunes sourds et de jeunes aveugles :

- Contribuer au dépistage, à la prothèse ou à l'appareillage, à l'action médico-éducative précoce et post-scolaire, à l'information des familles et à l'orientation de leurs enfants
- Assurer un enseignement, une formation professionnelle, une préparation à la vie sociale avec les moyens adaptés à leur handicap
- Participer à la recherche.

Missions du service : Le service de l'infirmier assure l'accueil et les soins des élèves du lundi au vendredi.

Effectif du service (répartition par catégorie) : 1 médecin à temps incomplet, 2 IDE à temps plein, 1 IDE à mi-temps. 4 étudiants IDE de 3^{ème} année ou de médecine pour la surveillance de nuit à temps incomplet. Bénéficie des congés scolaires.

DESCRIPTION DU POSTE

Encadrement : Oui Non X

Nombre de personnes à encadrer (répartition par catégorie) : Aucun

Activités principales :

- Accueil des élèves à l'infirmier par les infirmières sur une plage horaire de 12h00
- Soins
- Suivi et délivrance de traitements
- Participation aux consultations de médecine générale et aux réunions concernant les élèves
- Entretien d'admission des élèves et leurs parents
- Prise de rendez-vous et contacts avec les partenaires médicaux et paramédicaux et avec les familles
- Gestion de la pharmacie du service
- Gestion des 4 lits du service :
 - surveillance des jeunes alités
 - linge – repas vaisselle
 - commande alimentaire
- Gestion du planning des surveillantes de nuit de l'infirmier
- Accueil et formation des étudiants infirmiers toute l'année
- Actions de prévention adaptées aux besoins des jeunes sourds

Horaires : Pour un temps plein : 41h30 par semaine, pendant l'activité scolaire, sur une tranche horaire variant selon les jours, du lundi au vendredi, de 7h30 à 19h30. Horaires du mi-temps et jours de travail, à déterminer avec le chef de service.

Activités annexes :

Partenaires institutionnels : L'infirmier (e) travaille en étroite collaboration avec le service médico-psychologique, le service ORL, les services pédagogique et éducatif, le service social.

Spécificités du poste / Contraintes : Le profil des élèves accueillis à l'Institut, dont une part non négligeable présente des handicaps associés à la surdité, des pathologies somatiques ou psychiques ou des difficultés sociales et familiales, entraîne une activité intensive de l'infirmier.

L'infirmier(e) retenu devra montrer un intérêt pour un exercice professionnel varié impliquant une propension à l'écoute des jeunes avec bienveillance et neutralité, une ouverture d'esprit et une sensibilité au handicap. En effet, l'infirmier reçoit des jeunes qui présentent des fragilités voire des troubles psychiques. Il (elle) devra également être capable de s'adapter rapidement au travail d'équipe.

PROFIL SOUHAITE

Compétences requises sur le poste :

Connaissances

Diplôme d'Etat obligatoire
Etre autonome, savoir s'organiser et prioriser les tâches
Utilisation ordinateur, bureautique, tâches administratives
Langue des signes française serait appréciée

Savoir-faire E : expert (niveau 4) / M : maîtrise (niveau 3) / A : application (niveau 2) / N : notions (niveau 1)	Niveau de mise en œuvre			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
Autonomie		X		
Rigueur et organisation		X		
Sens du travail en équipe	X			

E - L'agent doit savoir agir dans un contexte complexe, faire preuve de créativité, trouver de nouvelles fonctions, former d'autres agents et être référent dans le domaine (niveau 4 du dictionnaire des compétences)

M - L'agent met en œuvre la compétence de manière régulière, peut corriger et améliorer le processus, conseiller les autres agents, optimiser le résultat (niveau 3 du dictionnaire des compétences)

A - L'agent doit savoir effectuer, de manière occasionnelle ou régulière, correctement les activités, sous le contrôle d'un autre agent, et savoir repérer les dysfonctionnements (niveau 2 du dictionnaire des compétences)

N - L'agent doit disposer de notions de base, de repères généraux sur l'activité ou le processus (vocabulaire de base, principales tâches, connaissance du processus, global...) (niveau 1 du dictionnaire des compétences)

Savoir être II est recommandé d'indiquer au moyen de * les savoir-être structurants attendus**

Assiduité
Faire preuve de discrétion professionnelle
Disponibilité
Travail en équipe pluri-disciplinaire

Expérience professionnelle

X le poste peut convenir à un premier poste dans le domaine ou à une nouvelle orientation professionnelle

FORMATION

Formations prévues dans le cadre de l'adaptation au poste de travail (T1)

1 LSF

2

3

Autres formations utiles au poste

1

2

CONTACTS

CV et lettre de motivation à envoyer à :

Responsable de l'infirmier Docteur Chiara MAJ – mail cmaj@injs-paris.fr Tél : 01.53.73.14.43